PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL

Inspection d'Ensembles Démontables
Parties Pratiques

*FOR-EVE **IED Pratiques** – 0.5à2J 10-24*

Objectifs pédagogiques :

Être capable de préparer une inspection, d'inspecter des ensembles démontables et de rédiger un rapport d'inspection.

Ensembles démontables concernés :

- ☒ IED1 : Inspection de tribunes démontables
- ☒ IED2 : Inspection de scènes et podiums
- ☒ IED3 : Inspection de poutres et grils
- ☒ IED4 : Inspection d'échafaudages, passerelles et tours

Durée 0.5 jour soit 3.5 heures de formation par ED	***Nombre de stagiaires*** 1 intégré à un petit groupe
Dates du 05/11/2026 au 06/11/2026 de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00 – A confirmer	***Tarifs, à titre indicatif*** Voir convention associée
Délai d'accès Ce délai est de l'ordre de 6 semaines (Délai de traitement du dossier auprès de l'OPCO et du SYNPASE)	***Accessibilité aux personnes handicapées*** Les moyens seront mis en œuvre pour l'accueil de certaines personnes handicapées suivant le cahier des charges du SYNPASE
Formateur Richard GIL	***Lieu*** A définir
Taux de satisfaction Taux de 90%	***Taux de réussite*** Taux de 90%
Evaluation de la formation Par la rédaction d'un rapport d'inspection et d'un reportage photographique par ensemble démontable	***Interlocuteur à la disposition des stagiaires :*** Richard GIL Tél. : 06.34.90.42.06 Courriel : formation@diversis.fr

✓ Pré requis pour suivre la formation

Techniciens ayant une expérience de 5 ans au moins dans les métiers du spectacle et de l'évènementiel et une connaissance des ensembles démontables tels que tribune, scène, gril technique, pont lumière, mâts de levage, tour régie, ossature de décors,... selon la ou les spécialités choisies.

L'accès à chaque spécialité est conditionné à la validité de la partie théorique réalisée lors de la formation de 3 jours référencée « FOR-EVE IED-PT - 3J 10-24 ».

✓ Méthodes et moyens pédagogiques

La ou les parties pratiques seront dispensées sur le parc d'un prestataire. Celui-ci montera la veille une ou plusieurs structures suivants les prescriptions de DIVERSIS.

Les matériels visibles seront des ensembles démontables montés dans leurs configurations les plus complètes possibles. Un dossier technique constitué de tous les éléments nécessaires à l'inspection sera constitué (Scénario, plans, note de calcul, notices de montage, fiches techniques, procès-verbaux divers, avis technique « solidité », attestation de bon montage, trame de rapport vierge,…).

DIVERSIS – Direction générale : Les Carrés du Cengle – Bat E – Chemin de la Muscatelle – 13790 CHATEAUNEUF LE ROUGE
SARL au capital social de 21 000 € – SIREN 792 539 710 RCS AIX EN PROVENCE – NAF 7120 B – www.diversis.fr

Des anomalies administratives et techniques seront glissées dans ce études de cas pratiques.

✓ **Modalités de suivi et appréciation des résultats**

Pour un bon suivi de la formation, les stagiaires disposent d'un dossier technique complet.
L'inspection s'effectue sur des montages réels avec des anomalies intégrées.
Le formateur complète la grille d'évaluation reprenant les 5 compétences.
L'évaluation finale revient au jury évaluateur du SYNPASE.

✓ **Contenu détaillé**

Pour chaque ensemble démontable :

- Prise de connaissance de chaque dossier technique
- Prise en compte de chaque mode opératoire
- Examen du dossier technique (Plans, note de calcul, notices de montage, fiches techniques, procès-verbaux divers, avis technique « solidité », attestation de bon monta.ge,…)
- Recherche d'anomalies d'ordre administratif
- Recherche d'anomalies d'ordre technique
- Prise de toutes les photographies générales ou d'anomalies techniques
- Rédiger le rapport d'inspection
 Nota concernant la rédaction des rapports d'inspection : Les rapports pourront être soit manuscrit directement sur la trame vierge avec transmission des photographies par divers moyens (Mails, Dropbox, clé USB,…), soit entièrement numérique (Trame saisie avec insertion des photographies)

Conclusion :

- Bilan et conclusion
- Evaluation à chaud

✓ **IMPORTANT CONCERNANT LES PARTIES PRATIQUES :**

Equipements de Protection Individuelle à apporter :

- Chaussures de sécurité
- Casque
- Gants de manutention
- Harnais de sécurité équipé d'une double longe

DIVERSIS – Direction générale : Les Carrés du Cengle – Bat E – Chemin de la Muscatelle – 13790 CHATEAUNEUF LE ROUGE
SARL au capital social de 21 000 € – SIREN 792 539 710 RCS AIX EN PROVENCE – NAF 7120 B – www.diversis.fr